

LE BUDGET 2026 ARRIVE À L'ASSEMBLÉE

Semaine cruciale pour l'économie locale

L'Assemblée nationale débute aujourd'hui en commission et vendredi en séance publique l'examen du projet de loi de finances pour 2026. À l'ordre du jour : le sort de l'aide fiscale à l'investissement avant celui des exonérations de charges sociales patronales. Le Premier ministre est d'accord pour « reprendre le travail » autour de ces deux textes très décriés.

Les participants à l'assemblée générale de l'Adir (Association pour le développement industriel de La Réunion) ont eu la primeur de l'information. Le préfet leur a lu quelques extraits du courrier de Sébastien Lecornu (lire notre édition de samedi).

Le Premier ministre a écrit mercredi aux députés ultramarins socialistes (dont Philippe Naïlet) qui avaient voté la veille la censure contre l'avis de leur parti.

Dans cette lettre, dont Le Quotidien a obtenu une copie, le locataire de Matignon évoque son « attachement profond aux territoires d'outre-mer et la pleine conscience que j'ai de leur vulnérabilité ainsi que de leurs difficultés structurelles. Avoir été ministre des Outre-mer pendant près de deux ans a marqué profondément mon engagement car j'ai vu les attentes d'une population ressentant intensément les retards de développement et la précarité économique et sociale ».

Alors que l'article 7 du projet de loi de finances prévoit un coup de rabet de 400 millions d'euros sur l'aide fiscale à l'investissement (notamment en réduisant son taux de 11 points pour les investissements productifs et en la plafonnant au m² pour les projets hôteliers) et que l'article 9 du projet de loi de financement de la sécurité sociale taille à hauteur de 350 millions d'euros dans les exonérations de charges sociales patronales (en abaissant

les plafonds d'exonération totale et de dégressivité), le Premier ministre insiste sur « les conditions d'urgence dans lesquelles ce projet de budget a été préparé ». Et sur l'engagement qu'il a pris de ne pas recourir à l'article 49.3 de la Constitution. « Vous pourrez discuter et voter le budget des outre-mer librement et démocratiquement », insiste Sébastien Lecornu.

« J'ai bien conscience que l'effort qui est demandé aux entreprises sur la Lodeom et la défiscalisation peut apparaître disproportionné ».

Sébastien LECORNU, Premier ministre

« J'ai bien conscience que l'effort qui est demandé aux entreprises sur la Lodeom et la défiscalisation peut apparaître disproportionné, ajoute le chef du gouvernement. Je mesure aussi l'importance de ces dispositifs pour favoriser l'emploi local, donc le pouvoir d'achat des ménages et le développement économique d'une part; et les investissements productifs donc la production locale d'autre part. »

Partant de là, le Premier ministre a sollicité Naïma Moutchou, la nouvelle ministre des Outre-mer, et à Amélie de Montchalin, en charge du budget, de recevoir

« J'ai déjà pris contact avec les parlementaires mais aussi avec mes interlocuteurs de Bercy pour sonner l'alarme. Je compte bien y travailler intensément pour faire évoluer à la baisse la trajectoire budgétaire ».

Naïma MOUTCHOU, ministre des Outre-mer



L'industrie fait partie des secteurs qui risquent de trinquer si le projet de budget passe en l'état. (Photo d'archives Emmanuel Grondin)

les députés « pour reprendre ce travail en écoutant (leurs) propositions ». Surtout, Sébastien Lecornu a demandé à ses ministres « de produire les études d'impact nécessaires à l'appréciation de toute mesure envisagée ».

Interrogée par nos confrères d'Outremer 360, Naïma Moutchou dit « comprendre parfaitement les inquiétudes, notamment pour les petites entreprises qui font vivre le tissu économique local. J'ai déjà

pris contact avec les parlementaires sur ce point mais aussi avec mes interlocuteurs de Bercy pour sonner l'alarme. Je compte bien y travailler intensément pour faire évoluer à la baisse la trajectoire budgétaire ».

La suppression de l'article 7 demandée

Le projet de loi de finances pour 2026 arrive aujourd'hui à l'Assemblée. D'abord en commission des finances avant d'être examiné à partir de vendredi en séance publique.

Hier, 22 amendements avaient été déposés concernant l'article 7 dont six visant à le supprimer. Trois groupes ont notamment œuvré dans ce sens : Liot, PS (amendement cosigné par Philippe Naïlet) et RN (Joseph Rivière).

Travaillé avec la Fedom (Fédération des entreprises d'outre-mer), cet amendement de suppression vise à « empêcher une véritable casse sociale et économique dans les

outre-mer. Il préserve les territoires ultramarins d'un coup de massue sans précédent qui risque de précipiter les secteurs vitaux tels que le tourisme, l'industrie, la production agricole ou le BTP dans une crise majeure aux conséquences irréversibles ».

D'autres amendements à l'article 7, moins radicaux, visent à maintenir l'aide fiscale à l'investissement au même niveau pour les TPE-PME et pour les opérations de logement intermédiaire.

Concernant le projet de loi de financement de la sécurité sociale, le texte arrive demain à l'Assemblée nationale avec l'audition en commission des affaires sociales des différents ministres concernés.

Sébastien Lecornu a promis « une attention personnelle et permanente aux dossiers ultramarins » pendant son mandat de Premier ministre. C'est le moment où jamais.

Cédric BOULLAND

SYNDICAT PATRONAL

La CPME déploie sa Boussole

La CPME formule plusieurs propositions destinées à créer de l'activité et donc de l'emploi à La Réunion.

La défense de la Lodeom et de l'aide fiscale à l'investissement mobilise la CPME... mais pas seulement.

« Loin de nous contenter d'avoir une posture purement défensive, nous déclinons sur notre territoire la Boussole stratégique de la France océanique adoptée avec nos collègues ultramarins, confie Gérard Lebon, président de la CPME Réunion. Ce document offre un phare dans un contexte de brouillard et d'incertitudes. Il peut éclairer le gouvernement et les parlementaires sur la nécessité d'avoir une ambition pour cette France des océans qui se refuse à la résignation. »

Destinée à « construire un futur plus désirable pour nos territoires », cette boussole est bâtie autour de quatre piliers.

Le premier, c'est la justice économique : garantir un traitement équitable des entreprises ultramarines et sécuriser l'emploi local, via un crédit d'impôt « Plein emploi ultramarin » et la création de Bassins d'emploi à dynamiser.

Le deuxième, c'est la différenciation territoriale : adapter les normes aux réalités insulaires, pérenniser le Comité interministériel des outre-mer, renforcer les prérogatives préfectorales et généraliser la stratégie du Bon achat pour maximiser les retombées socio-économiques de la commande publique.

Un plan national de résilience économique

Troisième pilier : la résilience territoriale : relocaliser les chaînes de valeur, former aux métiers de demain, structurer les filières agroalimentaires, et instaurer un Plan national de résilience économique ultramarin.

Enfin, l'intégration régionale : faire de la France océanique un acteur diplomatique, économique et universitaire dans son environnement régional, grâce à un Erasmus ultramarin, des ZAE régionales et une stratégie touristique différenciée.



De gauche à droite: Guillaume Nice, Jean-Charles Bertrand, Gérard Lebon et Marie-Claire Fortuné. (Photo DR)

« Plutôt que de cibler les aides aux entreprises, il nous semble préférable de repenser la manière dont nous soutenons nos secteurs stratégiques pour améliorer la compétitivité des entreprises tout en préservant la cohésion sociale », argumente Gérard Lebon.

« La redistribution sociale sera insuffisante pour gagner la bataille des

revenus, et donc celle de l'emploi, conclut le président de la CPME Réunion. L'enjeu principal est de créer des emplois durables tout en favorisant la progression salariale, afin de permettre à la population de vivre de son travail, tout en soutenant les entreprises dans un cadre fiscal et social adapté aux spécificités de l'outre-mer. »

Des coups de rabet « inadmissibles »

Au nom des économies budgétaires, les entreprises ultramarines, si le budget est voté en l'état, vont perdre quelque 750 millions d'euros : 350 millions au niveau des exonérations de charges sociales patronales de la Lodeom et 400 millions s'agissant de l'aide fiscale à l'investissement. « C'est la mission Outre-mer qui enregistre la plus forte baisse en pourcentage. C'est inadmissible », commente Stéphane Fouassin, sénateur apparenté au groupe Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants.

Le parlementaire promet de tout faire pour maintenir les crédits de la mission Outre-mer. Les premières auditions commencent dès aujourd'hui, avec notamment le ministère de l'Economie et la direction générale des Outre-mer, indique Stéphane Fouassin. « Après le discours de politique générale du Premier ministre, le président de notre groupe, François Patriat, est intervenu pour dire que l'on ne pouvait pas sacrifier l'outre-mer sur l'autel des baisses de crédits », précise-t-il.